



Direction
Départementale
des territoires

Service Risques
et Gestion de Crise

LIMITES	limite de la zone soumise à l'aléa inondation (zone inondable)	112	Cote et isocote de la crue de référence						
ZONAGE INONDATION	Zone rouge : Zone d'Alés Fort	Zone bleue : Zones dites Urbanisées - Alés Moyen à Faible	Zone rouge hachurée : Zones dites non urbanisées - Alés Moyen à Faible						
	Zone grise hachurée : Remblais hors d'eau en zone inondable	Zone grise hachurée : Remblais hors d'eau en zone inondable	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° de version</th><th>Date</th><th>Modification</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>provisoire 1</td><td>05/22</td><td></td></tr> </tbody> </table>	N° de version	Date	Modification	provisoire 1	05/22	
N° de version	Date	Modification							
provisoire 1	05/22								

Rg Zone rouge:
Zones dites non Urbanisées et zones dites urbanisées - Aléa Fort

Re Zone dite non Urbanisée - Aléa Moyen

BFg	Zone Bleue foncée:
BFe	Zones dites Urbanisées - Aléa Moyen

Bg Zone Bleue:
Zones dites urbanisées - Aléa Faible

RHg Zone rouge hachurée:
Zones dites non urbanisées - Aléa Faible

